

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

**CROSSWOOD**

(Euronext Paris)

Aurel a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société CROSSWOOD (anciennement dénommée DESQUENNE ET GIRAL), soit du 24 juin au 7 juillet 2008 inclus, la Compagnie Financière de Brocéliande (CFB) a acquis 238 955 actions CROSSWOOD sur le marché au prix unitaire de 2,80 €.

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, CFB et Dekan détiennent de concert 5 151 392 actions CROSSWOOD (anciennement dénommée DESQUENNE ET GIRAL) représentant 5 292 383 droits de vote, soit 53,20% du capital et au moins 53,43% des droits de vote de la société (1) (2).

- 
- (1) Sur la base d'un capital composé de 9 682 960 actions représentant au plus 9 905 809 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
- (2) Il est précisé que la Compagnie Financière de Brocéliande détient, à titre individuel, 4 929 503 actions CROSSWOOD (anciennement dénommée DESQUENNE ET GIRAL) représentant autant de droits de vote, soit 50,91% du capital et au moins 49,76% des droits de vote de la société.